

Note de présentation synthétique des informations financières – 2022



Rappel réglementaire

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif (article L2313-1 du CGCT).



Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2021

- Population totale INSEE au 01 01 2021 : 30 309
- Potentiel fiscal : 11 683 962
- Potentiel fiscal par habitant : 373,12
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,238
- Régime fiscal : Fiscalité professionnelle unique



Ratios financiers

Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses de fonctionnement / population (attributions de compensation aux communes)	615,67	308
Produit des impositions / population	221,27	299
Recettes réelles de fonctionnement / population	647,99	367
Dépenses d'équipement / population	54,72	71
Encours de dette / population	126,02	186
DGF / population	69,53	52
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	19,45%	50,60%



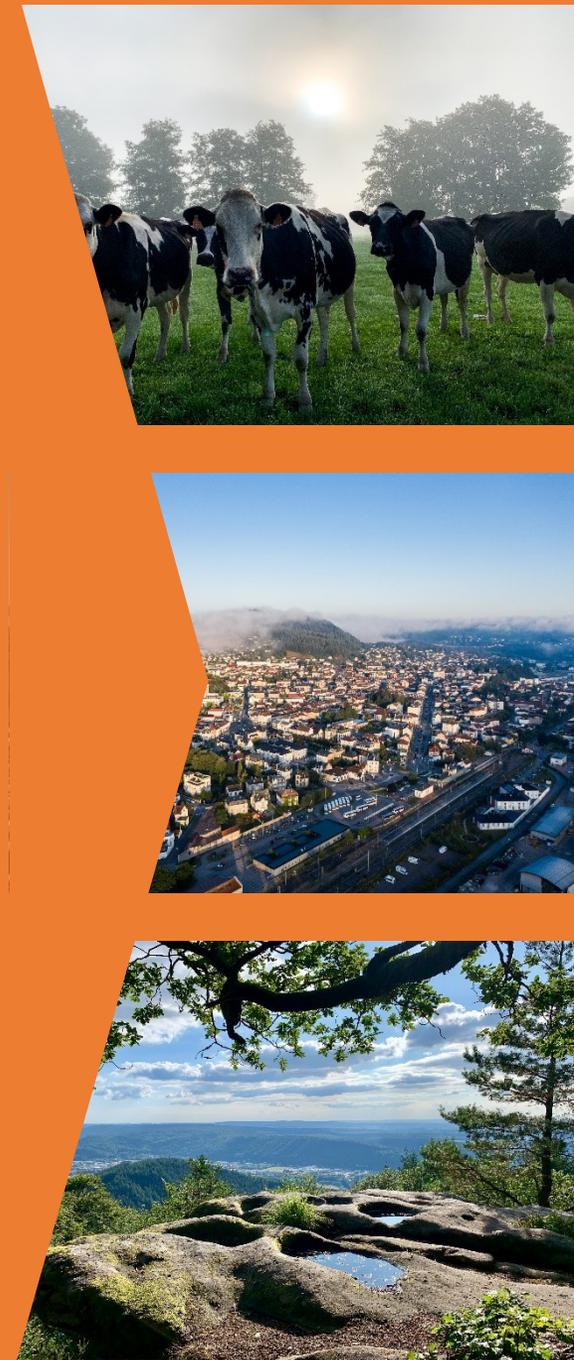
Fiscalité

- ▶ Suite à la fusion des deux Communautés de Communes de la Porte des Hautes Vosges et des Vosges Méridionales, et l'adjonction de la Commune de Saint Amé, les taux de fiscalité ont été lissés sur 4 ans depuis 2017.
- ▶ Les taux votés sont stables – hormis l'effet lissage.
- ▶ En 2022, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %.
- ▶ Les taux de taxe d'habitation ne sont plus votés – celle-ci est compensée par l'Etat par une fraction de la TVA.



Le budget – généralités

- ▶ Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, la Présidente, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- ▶ Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- ▶ Le compte administratif est un document comptable qui présente les résultats de l'année.



Les budgets de notre collectivité

La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :

- ▶ Le budget général
- ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
- ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme



Données financières – les chiffres clés

- ▶ Encours de dette consolidé : 3 287 512,00 euros (remboursement de la dette sur 3,47 ans si affectation totale de l'épargne dégagée).
- ▶ 10 101 070,00 euros reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation.
- ▶ 1 658 383 euros d'investissements pour les opérations d'équipement en 2022.
- ▶ L'incidence de la crise sanitaire est non négligeable avec une diminution des recettes des services (piscine, école de musique..) et de la fiscalité économique compensée pour cette dernière par l'Etat.



Présentation des budgets primitifs 2022

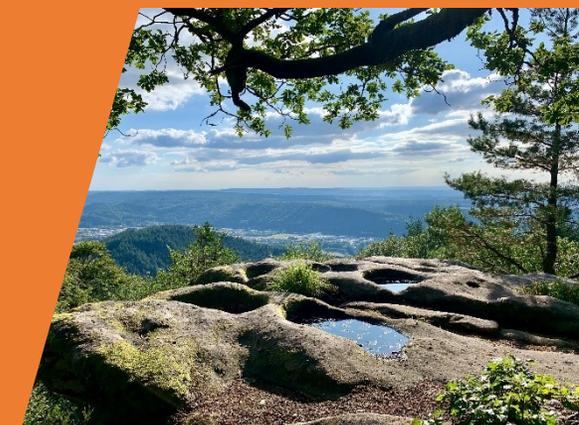
	BUDGET GENERAL	Dépenses	Recettes
	INVESTISSEMENT	4 531 353,25	4 531 353,25
	FONCTIONNEMENT	21 716 128,00	21 716 128,00
	BUDGET ZONE ACTIVITES LA CROISETTE	Dépenses	Recettes
	INVESTISSEMENT	194 000,00	194 000,00
	FONCTIONNEMENT	127 000,00	127 000,00
	BUDGET URBANISME - DROIT DES SOLS	Dépenses	Recettes
	INVESTISSEMENT	21 500,00	21 500,00



Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux :

- Mise en place d'un service de développement économique, aide à l'immobilier d'entreprise, signature du Pacte Offensive Croissance emploi avec la Région, participation à l'opération « j'aime mes commerçants », co financement de la fibre optique, prêts aux PME.
- Définition d'un schéma de développement touristique, déploiement de la marque du territoire – Vosges Secrètes, gestion du site du Saint Mont.
- Définition d'une politique engagée dans le domaine de l'environnement (démarche Plan Climat Air Energie Territorial, protection des berges et des inondations, gestion d'espaces naturels sensibles et de sites Natura 2000, actions de sensibilisation à l'environnement).
- L'aménagement de l'espace.



Les principaux champs de compétence – suite

Le domaine culturel :

- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale
- L'éducation artistique et culturelle

Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèche, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val-d'Ajol et de Plombières-les-Bains
- Les aires de camping-car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Les principaux investissements 2022

- 538 463 euros pour les aménagements de berges
- 470 000 euros pour l'aménagement du massif du Fossard
- 350 000 euros pour la rénovation de la toiture d'AITHEX
- 381 740 euros pour les travaux de la fibre optique
- 360 000 pour le gros entretien de bâtiment, voirie et le solde des travaux Ecole de musique Le Cube et crèche d'Eloyes – La p'tite cabane
- 290 000 euros pour le stade VTT
- 260 254 euros pour les études de revitalisation et de renouvellement urbain
- 230 000 euros pour l'aide à l'immobilier d'entreprises et prêts
- 214 500 euros pour équipements divers (collections, informatique, matériel, véhicules)
- 196 000 euros pour les aménagements d'espaces sensibles et le développement touristique
- 160 000 pour la rénovation de la piscine du Val-d'Ajol suite à sinistre
- 123 500 euros pour les fonds de concours (voirie ex Vosges Méridionales et espace Berlioz)
- 75 000 pour la Micro folie
- 50 000 euros pour l'aide à l'amélioration de l'habitat



Compte administratif et budget primitif ADS urbanisme

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021 ET DM	CA 2021	BP 2022		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021 ET DM	CA 2021	BP 2022
011	charges à caractère général	23 850,00	22 759,81	28 711,95	70	produits des services	134 531,66	144 964,94	141 000,00
012	charges de personnel	130 000,00	119 005,97	131 000,00	74	dotations et participations	-	89,28	-
65	autres charges de gestion courante	5 000,00	2 194,22	5 000,00	75	autres produits de gestion courantes	29 500,00	-	25 800,00
023	virement de section	4 500,00	-	-	042	transferts entre sections	277,11	277,11	3 200,00
042	opérations d'ordre entre sections	790,87	790,87	5 288,05					
002	Déficit antérieur reporté	167,90	167,90						
TOT AUX		164 308,77	144 918,77	170 000,00			164 308,77	145 331,33	170 000,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021 ET DM	CA 2021	BP 2022+ rar		RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021 ET DM	CA 2021	BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	21 000,00	12 437,80	15 562,20	13	subventions d'investissement	-	277,11	9 600,00
21	Immobilisations corporelles	2 931,20	1 591,45	2 737,80	10	Dotations et fonds divers	-	261,06	259,27
040	opérations d'ordre entre sections	277,11	277,11	3 200,00	1068	excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	412,56
					040	opérations d'ordre entre sections	790,87	790,87	5 288,05
					021	virement de section	4 500,00	-	-
					001	excédent antérieur reporté	18 917,44	18 917,44	5 940,12
TOT AUX		24 208,31	14 306,36	21 500,00			24 208,31	20 246,48	21 500,00



Données concernant le personnel intercommunal

- 82,74 agents (équivalent temps plein)
- 71 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 43 ans
- Masse salariale : 3 216 211 euros en 2021

